

Chalençon-Leroy en garde à vue : des fois qu'ils aient envie de balancer...



C'est la fantasia judiciaire. Ces dernières heures les curés tradis qui ont fait la messe sans masques ont été mis en garde à vue et les duettistes Chalecon-Leroy perquisitionnés et idem en garde à vue.

<https://francais.rt.com/france/85497-affaire-diners-clandestins-pierre-jean-chalencon-christophe-leroy-places-garde-vue>

Je vous dis pas le nombre de flics qui sont mobilisés, ça devient comique. À la base c'est ce qu'on pense devant le ridicule mais il y a peut-être une raison plus rationnelle, j'y reviendrai.

On ne va pas revenir sur le dîner de cons, fondamentalement j'en ai rien à cirer que certains organisent des fiestas, le seul truc gênant est que ceux qui y vont, toute la caste politico-merdiatique, sont des donneurs de leçons qui exigent du populo ce que surtout ils ne s'appliquent pas à eux-mêmes. Quand ma loi du boomerang s'applique implacablement, comme avec Tapie, je l'avoue non humblement, je ressens une certaine satisfaction.

La justice a donc été saisie contre ces grands criminels Chalençon-Leroy qui sont plus près des Pieds Nickelés que de Fantômas.

Sauf qu'il y a un petit souci, c'est que le motif juridique « Mise en danger de la vie d'autrui » ne tient pas la route, c'est une blague, à la limite c'est un détournement de procédure.

Pour entrer dans cette qualification il faut que la victime ignore le risque important qu'on lui fait prendre.

En gros, c'est le gars qui prend le taxi mais qui ignore que la bagnole – même si d'apparence elle a l'air nickel – les freins et la direction sont pourris.

Tel n'est pas le cas ici, les gens qui se sont rendus à la messe ou ces fameux repas, sans masques, sans distanciation, l'ont fait sciemment en connaissant les risques éventuels. Qui sont minimes, si tu chopes le virus t'as 99 % et plus de t'en sortir, c'est pas la peste noire. Faut relativiser.

Si on part sur ce principe, on peut remettre en cause la vaccination, en plus ça tiendrait plus la route, eh oui ! des gens qui en toute bonne foi se sont fait piquer et sont morts alors qu'ils étaient en bonne santé, là nous sommes dans le cas de figure du taxi pourri.

Les guignols qui gouvernent devraient comprendre qu'il faut manipuler avec précaution les explosifs, dès fois ça pète à la gueule.

Et logiquement Attal devrait aussi être poursuivi pour non-dénonciation d'un délit.

Donc c'est du n'importe quoi juridiquement.

Mais l'explication est peut-être ailleurs, pourquoi un tel déploiement ? Si ce n'est pour protéger des personnalités et faire comprendre aux duettistes qu'ils doivent fermer leurs gueules.

En plus, hormis les curaçons, qui sont le contre-feu bien utile, ils ont comme on dit le fion en chaleur. Chalençon a un contrôle fiscal, dixit le cuistot Leroy, je crois que tout le milieu de la restauration varois veut lui faire la peau, lui c'est un bon client. Entre parenthèses, c'est là que tu vois que les « zélites » parisiennes sont des blaireaux pour payer très cher des repas très moyens.

Il y a beaucoup mieux en matière de rapport qualité/prix.

Ils ont tous les deux le profil pour être les caves de l'aventure, il en faut.

Le marché va être simple, « vous la fermez », ce qu'ils font, pour l'instant ils sont obéissants, ils démentent la présence de ministres, « ensuite nous sommes obligés de vous rectifier l'ampoule rectale, sinon ça fait pas sérieux mais on vous mettra pas un anus artificiel ».

À part ça, je sais pas si vous avez vu, si vous voulez aller à la plage faudra mettre un masque, y compris les naturistes.

Je pense que nous sommes dans un monde parallèle !

Paul Le Poulpe